



Signataire : Alberto Velasco

Date de dépôt : 5 septembre 2022

Question écrite urgente

Pollution sonore et de l'air ambiant aux Eaux-Vives

La citoyenne M^{me} Mariangeles-Martin ainsi que les personnes résidant dans le quartier des Eaux-Vives, notamment au rez-de-chaussée du n° 11 de la rue de l'Arc, m'ont interpellé en m'indiquant que leur qualité de vie était dégradée à cause du bruit impromptu causé par les motos parkées le long de la rue. En effet, il semble que ces motos font toutes énormément de bruit contrairement aux voitures qui, de par les avancées technologiques et le fait que leurs pots d'échappement sont moins maquillés, en font de moins en moins. Par ailleurs, ces engins, qui se mettent en route ou arrivent à des heures tardives, font tourner le moteur pendant un certain temps et parfois alors que ces conducteurs sont en conversation avec leurs portables.

Dans le but de dénoncer cette situation et dans l'espoir qu'une solution lui soit donnée, cette citoyenne s'est adressée au DT (service de l'environnement), qui l'a adressée au SABRA qui, lui-même, l'a adressée à la police routière ! Tous ces services ont considéré que ça n'était pas de leur ressort !

L'absurdité d'une telle situation et le côté cauchemardesque imposé à cette citoyenne pourraient être qualifiés de kafkaïens eu égard aux nombreux services existant à l'administration. Comment voulez-vous que les citoyens et les citoyennes soient rassurés quant à l'écoute et la bienveillance de leur administration ?

Mes questions :

- *Considérant que le sommeil des citoyens et citoyennes est garanti entre 22h et 6h, est-ce qu'un des services existant dans cette administration pourrait faire en sorte de répondre sur la façon dont l'administration peut agir ?*
- *Ne pourrait-on pas tout simplement déplacer ce parking à motos ?*